

Mémoire de la
Fédération des travailleurs et
travailleuses du Québec (FTQ)



présenté lors de la
consultation
sur le renouveau coopératif
du
Mouvement Desjardins

tenue à

Montréal, le 21 mars 2002

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
545, boul. Crémazie Est, 17^e étage
Montréal (Québec) H2M 2V1
Téléphone : (514) 383-8000
Télécopie : (514) 383-8001
Site : <http://www.ftq.qc.ca>

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-89480-104-1

Table des matières

Introduction.....	3
La FTQ : citoyenne du Québec	3
Un partenaire privilégié	4
Un partenariat à développer	5
Les relations du travail chez Desjardins	5
Desjardins et les regroupements socioéconomiques et communautaires.....	6
Chapitre 1	8
La mission de la caisse et ses pratiques commerciales	8
La mission de la caisse	8
Chapitre 2	11
La participation démocratique et financière des membres	11
Conclusion.....	16
Annexe	17
Recommandations	17

Introduction

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) représente près d'un demi-million de travailleurs et de travailleuses des secteurs privé et public de l'économie. Nos relations avec le Mouvement Desjardins sont évidentes. Nous représentons de nombreux employés et employées du Mouvement et plusieurs de nos membres sont bénévoles au sein d'un comité de leur caisse Desjardins. Nous tenons à remercier le Mouvement Desjardins d'avoir invité la FTQ à lui faire part de ses commentaires sur le renouveau coopératif à l'intérieur du Mouvement.

LA FTQ : CITOYENNE DU QUÉBEC

D'elle-même, par ses activités et son influence, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec est une citoyenne impliquée au Québec. La FTQ et le Mouvement Desjardins sont des partenaires importants de la société québécoise. Dans leurs champs d'activités respectifs, nos deux organismes ont façonné le Québec d'aujourd'hui. L'influence de la FTQ s'étend aussi à des sphères extérieures au monde du travail. La création du Fonds de solidarité positionne indirectement la FTQ comme un intervenant privilégié du monde des affaires et plus particulièrement du secteur financier.

Cette activité financière du Fonds de solidarité est souvent interprétée dans le Mouvement Desjardins comme faisant compétition à celles du Mouvement. Toutefois, nous aimons nous considérer comme un partenaire financier des institutions financières québécoises. Les activités du Fonds renforcent l'économie du Québec et augmentent et consolident ainsi les opportunités d'affaires du Mouvement Desjardins. À de nombreuses occasions d'ailleurs, nos valeurs démocratiques et notre attachement au développement du Québec, nous ont souvent amenés à travailler en partenariat.

Nos membres, qui sont aussi très souvent vos membres, travaillent dans tous les secteurs de l'économie : employés municipaux ou d'usines, travailleurs et travailleuses

autonomes, ingénieurs, avocates, hommes de métiers, femmes de ménage et d'autres professions ou métiers. Ce sont des travailleurs et travailleuses de tous les secteurs : public, parapublic, minier, industriel, tourisme et financier.

Le rôle fondamental de la FTQ demeure son rôle syndical. La FTQ est une fédération. Ses syndicats affiliés ont pleine autonomie. Ce sont eux qui représentent leurs membres lors des négociations collectives, sur les questions de santé et de sécurité ou encore dans le quotidien des relations du travail. La FTQ appuie ses syndicats dans leurs activités. Elle a aussi un rôle de coordination, de formation et de représentation de ses affiliés dans plusieurs dossiers. C'est ainsi que la FTQ intervient sur toutes les questions touchant le droit du travail, les grands programmes de protection sociale, mais aussi sur toute question pouvant affecter ses membres comme la fiscalité ou le développement régional.

UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

De par son attachement au réseau des caisses d'économie, la FTQ est aussi un partenaire privilégié du Mouvement Desjardins. Notre association avec le réseau des caisses d'économie a connu des hauts et des bas. L'implication de la FTQ au sein des caisses d'économie n'est pas nouvelle. Plusieurs caisses ont été créées en association avec des sections locales affiliées à la FTQ ou avec l'aide des militants et militantes de ces syndicats. Pendant plusieurs années, la relation entre la FTQ et le réseau des caisses d'économie n'était l'objet d'aucune action concertée. Cette situation s'est modifiée au cours des dernières années. Les dirigeants de l'ancienne Fédération des caisses d'économie ont eu la sagesse et la clairvoyance de miser sur les organisations syndicales pour faciliter le développement futur des caisses d'économie. Avec la CSN et la CSQ (CEQ à ce moment), nous avons signé un protocole de collaboration avec la Fédération des caisses d'économie qui allait dans ce sens. Les événements qui ont suivi et qui ont amené la création d'une fédération unique ont été interprétés par certains comme une division du monde syndical. Qu'il n'y ait pas de malentendu, la création d'une fédération unique n'a pas eu et n'aura pas comme conséquence un

désintéressement du mouvement syndical face à la situation du réseau des caisses d'économie. Bien au contraire, la réflexion engagée lors de la création d'une fédération unique a clairement démontré l'importance pour les travailleurs et les travailleuses de voir s'installer une collaboration étroite entre leurs organisations syndicales et le réseau des caisses d'économie.

UN PARTENARIAT À DÉVELOPPER

Nous l'avons dit, la FTQ et le Mouvement Desjardins sont des acteurs importants de la société québécoise. Nous sommes sous plusieurs aspects très semblables. Nous sommes des organisations démocratiques au service de leurs membres et vouées au développement économique et social du Québec. Nous sommes présents sur tout le territoire et avons à cœur le développement des communautés. En plus de nos activités régulières, par nos fonds régionaux (le vôtre et celui du Fonds de solidarité), nous appuyons le développement économique du Québec.

Peu d'organisations ou d'institutions partagent avec nous cette vision de la société québécoise. Nos membres demeurent dans toutes les régions du Québec et travaillent dans tous les secteurs de l'économie. Cette proximité de nos deux organisations nous rend très sensibles aux attentes de la population du Québec. Ces parentés devraient normalement conduire nos deux organisations à partager certaines valeurs communes. Nous devrions être plus attentifs à cette réalité et multiplier les échanges entre nous.

LES RELATIONS DU TRAVAIL CHEZ DESJARDINS

Dans le cadre de leurs activités, des syndicats affiliés à la FTQ, et plus particulièrement le Syndicat des employées et employés professionnels et de bureau (SEPB) – section locale 57, ont vu des employées et employés du Mouvement Desjardins joindre leur rang. Bien que les relations du travail ne fassent pas l'objet de ce mémoire, nous ne pouvons rencontrer la haute direction de Desjardins sans faire allusion aux relations du travail dans cette entreprise. Vous seriez surpris du nombre de fois où les dirigeants de

la FTQ ont personnellement participé à des manifestations ou à des lignes de piquetage devant une institution du Mouvement Desjardins. Le dossier de l'équité salariale a mis en lumière la tendance de Desjardins à agir de façon unilatérale et à ignorer les revendications pourtant légitimes de sa main-d'œuvre en grande majorité composée de femmes. Nous trouvons ce type de comportement inacceptable et digne d'une entreprise antisyndicale.

Étant donné l'importance du Mouvement Desjardins comme employeur dans l'économie québécoise, nous sommes en droit de nous attendre à une attitude exemplaire de la part de ses dirigeants en matière de relations du travail. Nous profitons donc de l'occasion qui nous est offerte par cette réflexion sur le nouveau coopératif, pour demander aux dirigeants du Mouvement de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les relations du travail chez Desjardins se fassent dorénavant dans le respect des travailleuses et des travailleurs syndiqués et de leur organisation.

DESJARDINS ET LES REGROUPEMENTS SOCIOÉCONOMIQUES ET COMMUNAUTAIRES

Le Mouvement Desjardins a cru bon de consulter les regroupements socioéconomiques et communautaires. La nature coopérative du Mouvement Desjardins fait en sorte qu'en dernier ressort, la décision finale sur les orientations du mouvement revient aux membres. Toutefois, à la FTQ, nous sommes d'avis que toutes les entreprises, coopératives ou non, ont aussi des responsabilités envers leurs fournisseurs, la communauté et bien sûr, leurs employées et employés. Nous ne croyons pas que la responsabilité de l'entreprise se limite à la maximisation des profits ou encore moins des trop-perçus.

Nous félicitons le Mouvement Desjardins d'avoir reconnu cette réalité et d'avoir invité la société civile à partager leur réflexion sur le nouveau coopératif. Nous vous remercions particulièrement d'avoir demandé à la FTQ de venir vous présenter son point de vue. Nous nous adressons à vous à titre de représentants d'une partie

importante de vos employées et employés, à titre de partenaires privilégiés dans le développement régional et à titre de partenaires dans le développement du réseau des caisses d'économie. Nous espérons que nos commentaires seront utiles à votre réflexion.

Chapitre 1

La mission de la caisse et ses pratiques commerciales

LA MISSION DE LA CAISSE

Quel meilleur sujet pour débiter notre discussion que d'adresser la question de la mission de la caisse. Nous pouvons y ajouter aussi la mission du Mouvement Desjardins dans son ensemble. **À notre avis, la mission du Mouvement doit refléter les missions de ses parties, et plus particulièrement les missions des caisses.**

Pour la FTQ, les grands principes qui sont normalement inclus dans la mission d'une caisse sont encore aujourd'hui très pertinents. À vrai dire, dans un contexte de mondialisation, ils sont encore plus pertinents. D'ailleurs, plusieurs de ces principes se retrouvent dans la mission du Fonds de solidarité de la FTQ. L'éducation économique des membres, par exemple, est un des principes que la FTQ a inclus dans la mission du Fonds de solidarité. La multiplication des produits financiers rend à notre avis encore plus criant le besoin de formation de nos membres. Autrefois, les produits d'épargne et de crédit étaient peu nombreux et faciles à comprendre. L'accessibilité à ces produits à un coût raisonnable était beaucoup plus problématique. De nos jours, les membres sont bombardés par une multitude d'offres de services financiers en provenance d'un nombre presque illimité de fournisseurs.

Avant même d'avoir commencé à travailler, nos jeunes ont accumulé des dettes d'études et se sont fait offrir plusieurs cartes de crédit. Les travailleurs et les travailleuses sont littéralement assaillis par une horde de représentants lorsqu'ils quittent leur emploi pour la retraite. À toutes les étapes de leur vie, les travailleurs et les travailleuses ont des besoins en formation économique et financière. **Les caisses doivent donc maintenir cette caractéristique distinctive (l'éducation des membres) dans leur mission.**

Le mouvement syndical partage aussi avec les caisses un intérêt certain au développement d'un bassin de capitaux voués au développement du Québec et fortement ancrés dans les régions. À l'heure de la mondialisation des échanges commerciaux et d'une plus grande fluidité des capitaux, la nécessité d'avoir des capitaux attachés aux communautés n'est pas un luxe mais une nécessité. **La FTQ considère que les caisses Desjardins se doivent de maintenir dans leur mission le développement économique du Québec et de ses régions.**

La réalité et la compétitivité de l'industrie financière rendent un peu moins criant le besoin de doter nos membres d'un accès au crédit. Du moins, c'est ce qu'on pourrait croire. Cependant, pour une partie moins bien nantie de la population, les sans emploi et ceux et celles occupant des emplois moins bien rémunérés, l'accès à un coût raisonnable à une institution financière demeure un enjeu important. **Le Mouvement Desjardins doit continuer d'octroyer un accès facile et peu dispendieux à une institution financière pour toute la population du Québec.**

Une fois confirmées l'importance et la modernité de la mission des caisses Desjardins, nous sommes en droit de nous demander de quelle manière cette mission peut s'inscrire dans le contexte actuel d'une institution financière. Les membres de la FTQ, à l'image de la population du Québec, demandent à leur institution financière qu'elle leur offre la totalité des services d'une qualité comparable à ce qui leur est offert par une autre institution financière, et ce, à un coût comparable. Dans le passé, le Mouvement Desjardins s'est positionné comme un leader dans son offre de produits. À l'heure du décloisonnement des institutions financières, le Mouvement part avec une longue d'avance. Le développement d'une offre intégrée de produits dans les caisses et un recours à la technologie des guichets automatiques et à l'Internet démontrent bien le leadership du Mouvement dans l'industrie. **Nous croyons que le Mouvement Desjardins doit continuer, dans le respect de ses membres et de ses employés et employées, à exercer son leadership dans l'industrie par une offre complète et moderne de produits et services.**

Donc, d'un coté, nous demandons aux caisses Desjardins d'être compétitives dans leur offre de produits et dans leurs services, et de l'autre coté, nous demandons aux caisses Desjardins d'affirmer et d'exprimer leur différence coopérative et d'être porteuses d'une mission sociale. Nous sommes conscients que pour plusieurs, ce double défi peut sembler impossible. Cependant, nous aimons croire que cette dualité du Mouvement Desjardins constitue sa force et non un anachronisme qui nuit au développement futur du Mouvement Desjardins.

Chapitre 2

La participation démocratique et financière des membres

La participation des membres à une organisation démocratique offre tout un défi. C'est le défi que relève la FTQ à tous les jours. C'est le défi que relèvent nos syndicats affiliés et c'est le défi que doit relever le Mouvement Desjardins. Comment relever ce défi tout en se dotant d'une organisation moderne et efficace?

À la FTQ, notre modèle de fonctionnement est décentralisé. Chacun de nos syndicats est entièrement libre de ses actions. La FTQ, à leur demande, les accompagne dans leurs missions. La FTQ ne peut imposer ses orientations à ses syndicats affiliés, et c'est par la formation, l'information et le consensus que notre fédération peut influencer ses membres. Cette façon de faire peut sembler inefficace, mais elle permet à la FTQ et à ses syndicats affiliés de s'appuyer sur une richesse incroyable d'expériences différentes dans chacun de ses syndicats membres.

Notre structure décisionnelle est relativement simple : une assemblée décisionnelle triennale et, entre les deux assemblées, un conseil général décisionnel composé de représentants et représentantes des syndicats FTQ, de même que des conseils régionaux de la FTQ. Pour les affaires courantes, un Bureau de direction composé de représentantes et représentants des plus grands syndicats (en termes de membres) de la FTQ, des conseils régionaux et du membership féminin. Toutes ces instances sont dirigées par deux officiers élus lors de l'assemblée triennale.

Tous nos syndicats se sont dotés d'une structure qui leur est propre. Par exemple, chez certains d'entre eux, la direction est élue par les membres en congrès. Chez d'autres, ce sont les conseillères et conseillers syndicaux qui choisissent la direction dans leur rang. Il arrive aussi que la direction soit nommée au suffrage universel de tous les membres dans des bureaux de vote organisés dans chaque milieu de travail. À la FTQ,

il n'existe pas de moule ou d'uniforme que tous doivent adopter. Nous respectons les traditions et les besoins de chacun.

Le Mouvement Desjardins peut probablement s'inspirer de certaines pratiques développées dans nos syndicats. Ainsi, tant à la FTQ qu'à l'intérieur de nos syndicats, nous organisons de nombreux forums, assemblées et rencontres pour discuter de sujets d'importance pour le mouvement syndical. Bien que ces assemblées ne soient pas statutaires et décisionnelles, elles nous permettent de consulter nos membres sur divers sujets. Les réflexions qui y sont faites se traduisent souvent dans des prises de positions officielles lors d'assemblées statutaires. C'est ainsi que la FTQ a réuni à trois reprises ses sections locales et ses membres impliqués dans le réseau des caisses d'économie. Lors de la dernière rencontre, un plan d'action pour le développement du réseau a été discuté pour être finalement adopté ultérieurement lors d'un conseil général.

La mobilisation des membres à participer à la vie démocratique d'une institution est directement dépendante de leur sentiment d'appartenance à cette dernière. Ce sentiment d'appartenance peut s'être effrité suite aux nombreuses fusions de caisses que le Mouvement Desjardins a entreprises au cours des derniers mois. Certaines de ces fusions ont donné une taille critique aux caisses pour faire face au marché financier actuel. D'autres fusions semblent être le fruit d'une rationalisation purement comptable, dont discutable. Dans tous les cas, elles ont privé le Mouvement Desjardins de l'apport de plusieurs membres bénévoles qui siégeaient aux conseils des anciennes caisses. Ces membres étaient impliqués dans le milieu et garantissaient l'ancrage de la caisse aux besoins de ses membres. La perte de cette expertise est déplorable et peut nuire au sentiment d'appartenance des membres envers leur caisse Desjardins. Cette perte peut être très fortement ressentie dans des milieux homogènes, comme dans les caisses en milieu rural et dans les caisses d'économie.

À la FTQ, plusieurs de nos syndicats ont adopté le concept d'un syndicat composé pour répondre à une problématique semblable. Un syndicat composé est un syndicat dont les membres proviennent de plusieurs employeurs et sont couverts par plusieurs conventions collectives. Dans plusieurs de ces syndicats, en plus de la structure traditionnelle (exécutif; comité de griefs; etc.), des structures locales à chaque unité ont été créées. Ces mini-exécutifs, bien que n'ayant pas tous les rôles normalement attribués à un exécutif, ont une série de responsabilités liées directement à leur milieu. De plus, les membres de ces mini-exécutifs constituent un bassin de militants et de militantes impliqués dans leur milieu et prêts à prendre la relève de l'exécutif du local composé. **La FTQ demande donc au Mouvement Desjardins de réfléchir au développement d'une structure locale qui permettrait aux membres des anciens conseils de caisses fusionnées de maintenir leur implication dans le mouvement en appui aux conseils d'administration des caisses.**

Chaque organisation a une histoire qui lui est propre, une culture unique avec laquelle on doit composer. **Cependant, en se basant sur notre expérience et sur ce que l'on connaît de la vôtre, nous encourageons le Mouvement Desjardins à ne pas verser vers un centralisme extrême.** Plutôt que de réprimander une caisse, qui de surcroît est efficiente, pour avoir divergé d'une norme ou d'une directive, le Mouvement devrait tolérer la différence et s'enrichir d'expériences multiples. Il existe déjà de nombreux exemples de ces différences dans le Mouvement Desjardins. Certaines caisses n'appliquent pas à la lettre les recommandations de tarification ou les normes d'embauche du personnel, et pourtant, elles n'en demeurent pas moins très efficaces. Un autre exemple : les règles de représentations des caisses d'économie sont différentes de celles adoptées par les caisses populaires, reflétant ainsi les communautés où elles évoluent. Tout en se dotant d'objectifs communs, il ne faut pas se créer d'entrave empêchant toute originalité, interdisant aux caisses Desjardins de se développer une personnalité qui leur est propre. **Les caisses doivent continuer d'appartenir à leurs membres.**

Nous ne croyons pas que l'appartenance à un groupe ou à une institution financière dépende de l'investissement direct que nous y avons fait. Nous croyons plutôt que ce sentiment d'appartenance provient des valeurs véhiculées par cette organisation. La centralisation des décisions et l'image des caisses nuisent au développement d'un sentiment d'appartenance. La capitalisation d'une entreprise coopérative pourrait constituer un projet rassembleur lorsque dirigée vers un objectif commun, comme un projet de développement ou un ajout de services. Toutefois, l'augmentation de la capitalisation des caisses suite à une modification de la norme n'aurait pas cet effet mobilisateur. Nous ne nions pas que la question de la capitalisation d'une coopérative constitue un défi de tout instant. Comme d'autres, nous avons entendu parler de la vague de *démutualisation* dans l'industrie de l'assurance. Toutefois, nous sommes très concernés par le fait qu'une hausse de la part sociale pourrait réduire l'accès à la caisse au moins bien nantis. Une solution proposée voudrait que la hausse de la part sociale ne soit payée exclusivement qu'à partir des ristournes versées par la caisse. Ainsi, la part de qualification demeurerait à cinq dollars et la hausse de capitalisation à partir des ristournes ne constituerait pas une barrière à l'entrée puisque pour ceux et celles qui ne recevraient pas de ristourne, leur obligation de participation à la capitalisation demeurerait à cinq dollars. **Nous recommandons au Mouvement Desjardins de maintenir à cinq dollars la part de qualification exigée pour être membre.**

La question des ristournes reste au cœur de l'identité coopérative. L'autonomie des caisses devrait aussi se refléter dans l'utilisation qu'elles font de leurs ristournes. Certaines caisses remettent directement une partie de leur ristourne aux organisations à but non lucratif, en adaptant leur tarification à la baisse. D'autres caisses dirigent une part importante de leur ristourne dans des projets collectifs. D'autres encore réduisent leur tarification aux membres, ce qui affecte le niveau des trop-perçus, réduisant ainsi le transfert des frais chargés aux plus démunis vers les gros utilisateurs mieux nantis. La pression des caisses à payer des ristournes à leurs membres amène quelques-unes d'entre elles à ne pas profiter de leur potentiel de développement pour ne pas nuire à

leur capacité de ristourner, ce qui va à l'encontre de l'intérêt du Mouvement Desjardins. En normalisant la tarification dans le réseau et en insistant sur le paiement des ristournes aux membres comme un outil de marketing et de compétitivité et non pas comme une particularité coopérative, le Mouvement Desjardins réduit l'autonomie des caisses et leur diversité, réduisant du même coup le sentiment d'appartenance des membres envers leur caisse.

Nous croyons à l'autonomie des caisses. C'est pourquoi nous recommandons que le Mouvement Desjardins accorde une certaine latitude aux caisses dans le développement de leurs affaires. Le Mouvement Desjardins aurait assurément la vie plus facile si toutes ses décisions étaient prises de façon centralisée et que les caisses, succursales bien dociles, n'avaient qu'à appliquer les directives venues d'ailleurs. Toutefois, ce sont les caisses qui constituent la richesse du Mouvement Desjardins et, à long terme, un investissement dans une structure démocratique constitue une garantie de réussite.

Conclusion

Nous désirons remercier le Mouvement Desjardins d'avoir permis cette réflexion aux intervenants socioéconomiques, démontrant une fois de plus son engagement dans la communauté. Le Mouvement Desjardins fait partie de l'histoire du Québec, et les Québécoises et les Québécois sont très fiers de ses réalisations.

Pour la très grande majorité, le Mouvement Desjardins, c'est avant tout ses caisses. Il serait aujourd'hui réducteur de limiter le Mouvement Desjardins à ses caisses, tout comme il serait tout aussi réducteur de décrire le réseau des caisses Desjardins comme une des branches du Mouvement, comparable aux autres activités économiques du Mouvement. Le réseau des caisses Desjardins constitue une partie du patrimoine du Québec, une partie de son histoire. Il est important que la réflexion sur le renouveau coopératif se conclue par un désir de renforcement de la structure démocratique du Mouvement Desjardins et par la réaffirmation du rôle central des caisses dans le Mouvement.

En démocratie, la participation des membres à la vie de leur organisation constitue un défi important. La seule façon de valoriser cette participation est de donner aux membres une prise réelle sur les orientations de l'organisation. La menace la plus évidente à la démocratie est la centralisation des décisions et la normalisation extrême des activités des caisses.

Les membres de la FTQ sont impliqués dans leurs caisses, qu'elles soient populaires ou d'économie. Nos membres sont aussi des employés et employées de Desjardins. Nous continuerons, en leur nom, de suivre l'évolution du Mouvement Desjardins. Nous espérons que l'avenir du Mouvement sera à l'image de son passé et que dans cent ans, les Québécoises et les Québécois seront toujours fiers de cette institution financière coopérative et démocratique. Nous espérons que nos commentaires seront utiles à votre réflexion.

Annexe

RECOMMANDATIONS

À notre avis, la mission du Mouvement doit refléter les missions de ses parties, et plus particulièrement les missions des caisses.

Les caisses doivent donc maintenir cette caractéristique distinctive (l'éducation des membres) dans leur mission.

La FTQ considère que les caisses Desjardins se doivent de maintenir dans leur mission le développement économique du Québec et de ses régions.

Le Mouvement Desjardins doit continuer d'octroyer un accès facile et peu dispendieux à une institution financière pour toute la population du Québec.

Nous croyons que le Mouvement Desjardins doit continuer, dans le respect de ses membres et de ses employés et employées, à exercer son leadership dans l'industrie par une offre complète et moderne de produits et services.

La FTQ demande donc au Mouvement Desjardins de réfléchir au développement d'une structure locale qui permettrait aux membres des anciens conseils de caisses fusionnées de maintenir leur implication dans le mouvement en appui aux conseils d'administration des caisses.

Cependant, en se basant sur notre expérience et sur ce que l'on connaît de la vôtre, nous encourageons le Mouvement Desjardins à ne pas verser vers un centralisme extrême. Les caisses doivent continuer d'appartenir à leurs membres.

Nous recommandons au Mouvement Desjardins de maintenir à cinq dollars la part de qualification exigée pour être membre.

Nous croyons à l'autonomie des caisses. C'est pourquoi nous recommandons que le Mouvement Desjardins accorde une certaine latitude aux caisses dans le développement de leurs affaires.

RB/fv
sepb-57
2002 03 19
DesjardinsMEMOIRE